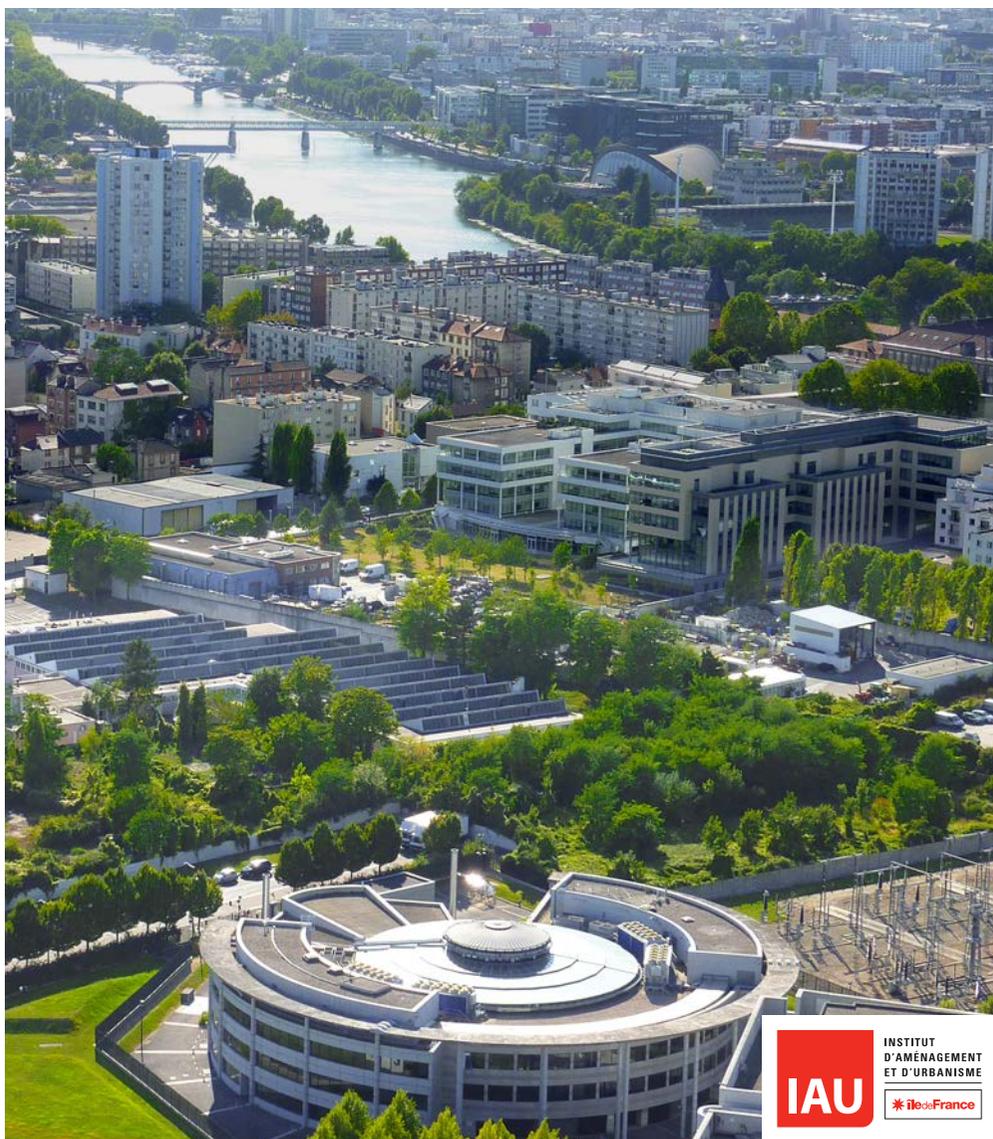


FORMATIONS

LES ESSENTIELS - LES FONDAMENTAUX DE L'URBANISME

PROGRAMME 2018



INSTITUT
D'AMÉNAGEMENT
ET D'URBANISME
* ile de France



IAU île-de-France

L'Institut d'aménagement et d'urbanisme d'Île-de-France est une agence régionale unique au service de tous les territoires. Analyses, études et outils d'aide à la décision, l'IAU apporte conseil et savoir-faire sur l'aménagement, l'économie, l'environnement, la transition économique et écologique, les mobilités, l'habitat, le cadre de vie, le sport et la santé sur tous les territoires franciliens. Il participe également à l'élaboration de grands schémas régionaux d'aménagement, de développement urbain, de développement économique et d'habitat.

En 2017, trois organismes associés de la Région Île-de-France sont devenus des départements dédiés de l'institut :

- l'Arene (Agence régionale de l'environnement et des nouvelles énergies) a renforcé les compétences de l'Institut sur les questions énergétiques,
- Natureparif est devenu l'ARB (Agence régionale de la biodiversité),
- l'Ordif (Observatoire régional des déchets d'Île-de-France) a complété le savoir-faire de l'Institut en matière de déchets et d'économie circulaire.

L'IAU, première agence d'urbanisme d'Europe, est ainsi devenu la plus grande agence régionale de l'environnement. L'institut regroupe aujourd'hui près de 220 personnes pour penser et concevoir ensemble la région métropole de demain, écoresponsable et soutenable.

Délivrées par des experts reconnus de l'IAU et du monde professionnel, nos formations sont proposées dans un format compact, compatible avec l'organisation de votre emploi du temps, dans un souci permanent de concision et d'actualité.

LES ESSENTIELS

UN FORMAT COURT POUR COMPRENDRE

- Onze formations d'une demi-journée ou d'une journée pour décrypter, comprendre et agir.
- Des experts reconnus de l'IAU île-de-France, dans ses différentes composantes dont l'IAU-ARB, l'IAU-Département énergie climat-Arene, l'IAU-Ordif, l'IAU-ORS et l'IAU-IRDS.

LES FONDAMENTAUX DE L'URBANISME

UNE APPROCHE TRANSVERSALE DES ENJEUX

- Une formation de deux jours pour une approche transversale de l'aménagement et de l'urbanisme.

L'IAU CHEZ VOUS

DU SUR-MESURE AU SEIN DE VOTRE STRUCTURE

Des formations sur-mesure peuvent être élaborées avec vous ou adaptées à partir de formations existantes, pour répondre au mieux à vos besoins.

Pour toute information : Brigitte Guigou (brigitte.guigou@iau-idf.fr)

L'IAU-ARB propose aussi deux formations naturalistes pour l'identification des oiseaux et des plantes. Pour en savoir plus sur :

- les formations ornithologiques : Lucile Dewulf (lucile.dewulf@iau-idf.fr)
- l'école régionale de botanique : Audrey Muratet (audrey.muratet@iau-idf.fr)

Retrouvez toutes les formations IAU sur : <http://bit.ly/formations-iau>

NOTRE ENGAGEMENT QUALITÉ

DES FORMATIONS DE RÉFÉRENCE

Le 18 octobre 2017, notre déclaration sur Datadock a été validée. L'IAU répond donc aux critères du décret qualité du 30 juin 2015 et est «référencable» par l'ensemble des financeurs de la formation professionnelle.

Les 6 critères cumulatifs permettant de s'assurer de la qualité des actions de formation :

- l'identification précise des objectifs de la formation et son adaptation au public formé ;
- l'adaptation des dispositifs d'accueil, de suivi pédagogique et d'évaluation aux publics de stagiaires ;
- l'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement à l'offre de formation ;
- la qualification professionnelle et la formation continue des personnels chargés des formations ;
- les conditions d'information du public sur l'offre de formation, ses délais d'accès et les résultats obtenus ;
- la prise en compte des appréciations rendues par les stagiaires.

Numéro de déclaration d'activité de prestataire de formation : 11 75 54534 75

SOMMAIRE

P.4 LES ESSENTIELS

- P.5** Aménager, bâtir et rénover en favorisant la biodiversité
- P.6** Lutter contre l'habitat indigne et dégradé et la division des logements
- P.7** Développer et accompagner des projets en agriculture urbaine
- P.8** Aménager pour favoriser la santé : l'activité physique ou sportive
- P.9** Région, métropole, intercommunalités, la nouvelle donne
- P.10** Quartiers durables et enjeux environnementaux : retours d'expériences
- P.11** La rénovation énergétique des copropriétés
- P.2** Le logement, une gouvernance et une planification renouvelées
- P.13** Le service public de gestion des déchets
- P.14** L'immobilier d'entreprise francilien, mieux le connaître pour mieux agir
- P.15** Améliorer l'intermodalité dans les quartiers de gares

P.17 LES FONDAMENTAUX DE L'URBANISME

- P.18** INFORMATIONS UTILES
- P.19** BULLETIN D'INSCRIPTION



LES ESSENTIELS

AMÉNAGER, BÂTIR ET RÉNOVER EN FAVORISANT LA BIODIVERSITÉ

1 jour

790 € HT

15 mai 2018

En matière d'aménagement et de construction durables, la prise en compte de la biodiversité est une étape supplémentaire pour dépasser les approches essentiellement centrées sur les questions d'énergie. Au-delà de l'aspect paysager et esthétique, elle exige des savoirs et savoir-faire en écologie scientifique et appliquée.

Cette formation permettra aux participants d'affiner leurs connaissances sur la biodiversité en ville et de préparer la mise en œuvre de solutions opérationnelles pour intégrer la nature à plusieurs niveaux : celui de l'aménagement des quartiers (gestion écologique des eaux pluviales, espaces verts écologiques, agriculture urbaine, sols), comme celui de l'architecture (végétalisation des toits ou des façades, dispositifs d'accueil de la faune, morphologie du bâti, choix des matériaux de construction, déconstructibilité et réversibilité).

Programme

- Biodiversité et milieu urbain en Île-de-France : quels enjeux ?
- Aménager et rénover avec la nature à l'échelle du quartier : expériences franciliennes ou françaises issues de l'opération nationale « capitale française de la biodiversité ».
- Concevoir et gérer écologiquement les espaces verts.

La biodiversité dans l'architecture et la rénovation :

- le diagnostic écologique préalable,
- les solutions de végétalisation des façades et des toitures,
- la prise en compte des sols à l'échelle du bâti,
- la phyto-épuration des eaux usées domestiques,
- les matériaux écologiques (notion de biodiversité grise).

Accueillir la faune sur le bâti.

Présentation des outils : réglementation, dispositifs incitatifs, labels et démarches de certification.

Atelier : comment bien rédiger ses appels d'offres, cahiers des charges, prescriptions ?

Cette formation s'appuiera sur une étude de cas (analyse d'un projet francilien).

Intervenants

Audrey Muratet, botaniste, IAU-ARB, **Marc Barra**, écologue, IAU-ARB, **Gilles Lecuir**, écologue, IAU-ARB, **Jonathan Flandin**, écologue, IAU-ARB, **Maxime Zucca**, écologue, IAU-ARB.

Publics

Architectes ; collectivités locales (communes, EPCI, conseils départementaux, région) ; sociétés d'économie mixte.

Entreprises privées travaillant dans l'aménagement, l'urbanisme, le développement économique, les transports, les services publics urbains, etc.

Objectifs

- S'initier à l'écologie urbaine et construire un argumentaire en faveur de la réconciliation ville/nature.
- Acquérir des connaissances sur les solutions innovantes pour mieux intégrer la biodiversité à différentes échelles.
- Préparer la mise en œuvre des techniques favorisant la biodiversité sur son territoire.
- Mieux rédiger les appels d'offre, les cahiers des charges et les prescriptions.

LUTTER CONTRE L'HABITAT INDIGNE ET DÉGRADÉ ET LA DIVISION DES LOGEMENTS

1 jour

790 € HT

18 mai 2018

Pénurie de l'offre, saturation des circuits de l'hébergement et du logement social et flux de populations modestes attirées par son marché de l'emploi, se conjuguent en Île-de-France pour faire prospérer un sous-marché refuge. Comment lutter contre l'habitat indigne et dégradé et contre un phénomène de plus en plus répandu dans les collectivités franciliennes, celui de la division pavillonnaire ?

Cette formation a pour objectif de donner des clés de lecture pour comprendre la situation de l'habitat indigne et dégradé et de la division de logements en Île-de-France. Elle s'appuiera sur les études les plus récentes sur le sujet et sur des études de cas. Elle accompagnera les participants dans l'appropriation des méthodes et des outils pour lutter contre ces processus de dégradation et de division de logements.

Programme

- Habitat indigne et dégradé : rappel des notions, cadrage régional.
- La division de logements (pavillonnaire et collectif): pourquoi ? Qui ? Où ? Comment ? Cadrage régional et analyse d'études.
- Les conditions de l'intervention : leviers et obstacles.
- Retour sur des expérimentations et présentation de la boîte à outils.
- Étude de cas : décryptage de la démarche d'une collectivité francilienne.

Intervenants

Anne-Claire Davy, sociologue-urbaniste, chef de projet SRHH, IAU, Anne-Katrin le Doeuff, directrice d'Espacités, un représentant d'une collectivité locale francilienne.

Publics

Cadres des collectivités locales, des administrations déconcentrées, des chambres consulaires, Sem, EPF, EPA, SGP. Cadres et managers du conseil et d'entreprises privées ; bailleurs sociaux ; acteurs privés et publics de l'habitat. Élus et collaborateurs.

Objectifs

- Maîtriser les notions, comprendre les caractéristiques de l'habitat indigne et sa place dans la crise du logement en Île-de-France.
- Comprendre les phénomènes de division de logements et identifier les démarches et outils disponibles pour lutter contre ces phénomènes.
- Initier et piloter des actions sur le parc privé en vue d'éradiquer des situations d'habitat dégradé et indigne.

DÉVELOPPER ET ACCOMPAGNER DES PROJETS EN AGRICULTURE URBAINE

1,5 jour

990 € HT

25 mai 2018 journée et 7 juin 2018 après-midi : terrain

Depuis dix ans, l'agriculture urbaine connaît un essor continu et intéresse un nombre croissant d'acteurs : collectivités, bailleurs sociaux, communauté éducative, du primaire au supérieur, entreprises privées. Cette formation vise à aborder l'ensemble des questions d'ordre technique, juridique, administratif, mais aussi réglementaire et sanitaire auxquelles sont confrontés les acteurs qui souhaitent développer et accompagner des projets d'agriculture en milieu urbain.

Occupation du domaine public, portance des bâtiments, gestion des flux, pollution des sols, contraintes architecturales, statut des futures exploitations..., la compréhension de ces enjeux est nécessaire, notamment pour les collectivités, avant d'engager une politique et des projets en agriculture urbaine.

Programme

L'agriculture urbaine : définition, histoire, panorama.

Présentation de l'Observatoire de l'agriculture urbaine et de la biodiversité en Île-de-France.

Analyse des principales dynamiques de l'agriculture urbaine dans les grandes villes françaises.

Décryptage des projets : gouvernance, dimensions sociale, juridique, réglementaire, économique, urbaine et écologique.

Une étude de cas fera émerger les problématiques principales parmi lesquelles :

- pollution des sols : typologie, risques sanitaires, solutions,
- contraintes réglementaires et techniques appliquées aux bâtiments,
- déclinaison dans les documents d'urbanisme,
- prise en compte de la biodiversité dans l'aménagement des espaces,
- dynamique d'échanges et de liens sociaux générée par l'agriculture urbaine.

La formation inclut une demi-journée de visites sur des sites franciliens.

Intervenants

Anne Barbillon, ingénieure agronome, Exp'AU/AgroParisTech au bureau d'expertises en agricultures urbaines, Alexandra Cocquière, juriste urbaniste, IAU, François Dealle-Facquez, urbaniste, agence Ville Ouverte, Antoine Lagneau, chargé de mission agriculture urbaine, IAU-ARB, Laure de Biasi, ingénieure agronome, IAU.

Publics

Cadres des collectivités locales, des administrations déconcentrées ; cadres d'entreprises privées travaillant dans l'aménagement, l'urbanisme, l'habitat, le développement économique, l'environnement, etc. Tout public souhaitant acquérir une compréhension globale et synthétique des enjeux techniques de l'agriculture urbaine.

Objectifs

- Comprendre les enjeux de l'agriculture urbaine et les questions liées à la mise en place d'un projet.
- Acquérir une méthodologie pour lancer ou accompagner des projets sur un territoire, dans un établissement scolaire, en entreprise, dans un parc de logements social.
- Comprendre les dynamiques de flux créées par l'agriculture urbaine et leur place dans la gouvernance alimentaire régionale.
- Identifier les leviers d'action et les manières de les mobiliser pour planifier et programmer des projets.

AMÉNAGER POUR FAVORISER LA SANTÉ : L'ACTIVITÉ PHYSIQUE OU SPORTIVE

1 jour

790 € HT

14 juin 2018

Cette formation, qui s'appuie sur l'expertise croisée de l'ORS (Observatoire régional de santé), de l'IAU et de l'IRDS (Institut régional de développement du sport), a pour objectif d'aborder de manière transversale les liens entre santé et d'urbanisme, en prenant pour exemple l'activité physique ou sportive. Elle explicitera les principales notions et les enjeux croisant santé et urbanisme. Elle identifiera des leviers d'action dans les politiques publiques et les projets urbains pour encourager la pratique d'activités physiques ou sportives favorables à la santé. Elle proposera des retours d'expériences et études de cas françaises et étrangères et sensibilisera à la démarche d'évaluation des impacts sur la santé (EIS).

Programme

- Interface entre santé et urbanisme : principaux enjeux, zoom sur les effets de l'activité physique et sportive sur la santé.
- Promouvoir l'activité physique ou sportive favorable à la santé dans différents territoires (urbain, périurbain, rural, en politique de la ville):
 - quel rôle des aménagements, des équipements, des espaces publics, de l'architecture ?
 - bonnes pratiques et études de cas en France et à l'étranger.
- Retours d'expériences d'une collectivité locale : quelle stratégie ? Quels leviers d'action ?

Intervenants

Muriel Dubreuil, professionnelle de santé publique, ORS-IAU, **Téodora Nikolova**, architecte-urbaniste, IAU, **Claire Peuvergne**, géographe, directrice, IRDS-IAU, **représentants d'une collectivité territoriale.**

Publics

Cadres des collectivités, dont services de l'urbanisme, des espaces verts, des transports, des sports, de la santé, du social, professionnels de la politique de la ville, etc.
Cadres des administrations déconcentrées, des chambres consulaires, des SEM, EPF, EPA, SGP, etc.
Cadres et managers du conseil et d'entreprises privées travaillant dans l'aménagement, l'urbanisme, les transports, etc.
Acteurs de santé publique et promotion de la santé, élus et collaborateurs.

Objectifs

- Acquérir une bonne compréhension des liens entre santé et urbanisme, et plus spécifiquement des effets de la pratique d'activités physiques ou sportives sur la santé.
- Identifier les leviers, les outils et les moyens d'action des collectivités locales dans différents contextes territoriaux.
- Sensibiliser aux démarches d'EIS.

RÉGION, MÉTROPOLE, INTERCOMMUNALITÉS, LA NOUVELLE DONNE

1/2 journée | **390 € HT** | **18 septembre 2018 / 13 décembre 2018**

2018 sera l'année de la consolidation métropolitaine en Île-de-France. Cette formation permettra aux participants de comprendre la situation institutionnelle et d'en décrypter les impacts institutionnels, juridiques et financiers.

Les experts de l'IAU suivent et analysent ces mutations et ont réalisé le bilan de leur mise en œuvre. Ils proposent avec cette formation une vision à la fois synthétique et complète, ainsi qu'une analyse des conséquences dans différents secteurs d'activités.

Cette formation d'une demi-journée est proposée en matinée à deux dates différentes de l'année.

Programme

- L'Île-de-France, un nouveau big bang?
- Région, intercommunalités, métropole : les impacts de la réforme territoriale
- Dotations, fiscalité, flux entre collectivités : les enjeux financiers de la réforme territoriale.

Intervenants

Léo Fauconnet, politiste, chef de la mission Gouvernance, IAU,

Tanguy Le Goff, politiste, IAU, **Martin Wolf**, expert finances locales, IAU.

Publics

Cadres des collectivités locales, des administrations déconcentrées, des chambres consulaires, Sem, EPF, EPA, SGP. Cadres et managers du conseil et d'entreprises privées. Élus et collaborateurs.

Objectifs

- Acquérir une vision globale (institutionnelle, juridique, financière) des transformations induites par la réforme territoriale en Île-de-France.
- Savoir décrypter l'actualité en matière d'évolution du paysage institutionnel francilien.
- Intégrer dans sa pratique professionnelle les changements et les opportunités offertes par les nouvelles structures.

QUARTIERS DURABLES ET ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX: RETOURS D'EXPÉRIENCES

1 jour

790 € HT

20 septembre 2018

Intégrer les enjeux environnementaux dans des projets d'aménagement et d'urbanisme est, pour les acteurs, une obligation et un défi. Comment s'approprier ces enjeux, de plus en plus nombreux et complexes? Comment les décliner dans des projets de qualité, adaptés aux spécificités des territoires?

Cette formation permettra aux participants d'aborder de manière transversale les multiples thématiques environnementales et de bien comprendre leur déclinaison concrète à différentes échelles, du grand territoire au projet de quartier durable. Elle les sensibilisera et les accompagnera dans l'appropriation des démarches et outils permettant l'intégration des enjeux environnementaux dans les projets de quartiers durables labellisés. Elle s'appuiera sur l'expertise de l'IAU, et sur celles de collectivités impliquées dans des opérations labellisées.

Programme

- Panorama des enjeux environnementaux dans l'aménagement et l'urbanisme: notions, démarches et outils, réglementaires ou volontaristes.
- Intégrer l'environnement dans les projets aux différentes échelles.
- Focus sur la démarche d'évaluation environnementale et sur des enjeux environnementaux renouvelés à l'échelle du quartier.
- Les quartiers durables en Île-de-France: labels (national et régional), mise en œuvre, retours d'expériences.
- Zoom sur deux enjeux: énergie et déchets.
- Études de cas: regards croisés sur deux opérations.

Intervenants

Erwan Cordeau, spécialiste climat-air-énergie, IAU, **Émilie Jarousseau**, urbaniste, IAU, **Julie Missonnier**, ingénieure agronome, IAU, **Christian Thibault**, directeur du département environnement urbain et rural, IAU, **Madeleine Noeuevglise**, architecte, cheffe de projet aménagement construction durables, IAU-département énergie climat-Arene, **Helder De Olivera**, directeur du département Déchets, IAU-Ordif, **représentants de collectivités locales** impliquées dans une opération labellisée, dans différents contextes territoriaux.

Publics

Cadres des collectivités locales, des administrations déconcentrées, des chambres consulaires, Sem, EPF, EPA, SGP. Cadres et managers du conseil et d'entreprises privées. Élus et collaborateurs.

Objectifs

- Acquérir une vision globale de la diversité des enjeux environnementaux, bien comprendre les notions et les principes communs à leur prise en compte.
- Sensibiliser aux méthodes et outils permettant une intégration des enjeux environnementaux dans les projets aux différentes échelles, (dont évaluation environnementale), notamment dans les projets de quartier durable labellisé.
- Identifier les « bonnes pratiques » à partir de retours d'expériences.

LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES COPROPRIÉTÉS

1 jour

790 € HT

27 septembre 2018

L'Île-de-France compte 114 000 copropriétés, ce qui représente 2 400 000 logements, soit 45% du secteur du bâtiment résidentiel. Les copropriétés sont donc une cible prioritaire à la fois pour le conseil régional d'Île-de-France et pour les représentations de l'État qui ont mis en place des dispositifs d'accompagnement et de soutien aux copropriétés. En outre, les agences locales de l'énergie et du climat ainsi que nombre de points rénovation info services (PRIS) accompagnent les copropriétés de leur territoire. Le parc francilien de logements collectifs privés est vieillissant et énergivore : plus d'un million de logements sont en classe E, F ou G. Dans le cadre du schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie (SRCAE), la Région Île-de-France s'est fixé un objectif de rénovation annuelle de 130 000 logements dont 50 000 en copropriété.

Cette formation a pour objectif de former des cadres de collectivités en charge de l'habitat privé, des syndicats, des bureaux d'études ou des professionnels en contact avec les copropriétés dans le cadre de programmes de rénovation énergétique.

Programme

- Connaissance de la copropriété : fonctionnement, typologie de copropriétés et acteurs.
- Profils des ménages et consommation énergétique (Enquête Nationale Logement).
- Aspects réglementaires de l'efficacité énergétique en copropriété.
- Les étapes d'un projet de rénovation en copropriété : approche énergétique globale des bâtiments collectifs, structuration des étapes.
- Dispositifs de soutien financiers et dispositions fiscales.
- Comment mobiliser les copropriétés ?
- Zoom sur les spécificités de la copropriété horizontale.

La formation s'appuiera sur des études de cas.

Intervenants

Marie-Laure Falque Masset, directrice du pôle transition écologique et énergétique, IAU-département énergie climat-Arene, **Lionel Guy**, chef de projet efficacité énergétique et énergies renouvelables, IAU-département énergie climat-Arene, **Lucile Mettetal**, géographe urbaniste, IAU, **Louise Vaisman**, chef de projet prospective et filières énergétiques, IAU-département énergie climat-Arene, **un intervenant de l'Anah** (ou représentation de l'État) à confirmer, **un intervenant d'Énergies POSIT'If** à confirmer.

Publics

Collectivités locales ; bureaux d'études.
Syndics de copropriété.
Professionnels en contact avec des copropriétés.
Élus et collaborateurs.

Objectifs

- Connaître le fonctionnement d'une copropriété et les règles de décision en matière de travaux pour mieux les accompagner.
- Savoir interpréter un diagnostic/audit de performance énergétique.
- Identifier des pistes d'amélioration énergétique d'un bâtiment existant.

LE LOGEMENT, UNE GOUVERNANCE ET UNE PLANIFICATION RENOUVELÉES

1 jour

790 € HT

28 septembre 2018

La gouvernance et les documents d'orientation des politiques de l'habitat à l'échelle régionale, métropolitaine et locale ont été profondément bouleversés par la réforme territoriale (Maptam, NOTRe) et les lois récentes (Alur, Lamy, loi égalité et citoyenneté).

Cette formation décryptera ce nouveau paysage et l'articulation des compétences habitat entre acteurs. Elle abordera les enjeux du logement en Île-de-France et leur traduction dans les documents de planification stratégiques, tels que le schéma régional de l'habitat et de l'hébergement (SRHH), le plan métropolitain de l'habitat et de l'hébergement (PMHH) et les plans locaux d'habitat (PLH). Deux exemples, celui d'un territoire de la Métropole du Grand Paris (MGP) et celui d'une intercommunalité de grande couronne, illustreront la façon dont les transformations de la gouvernance impactent la continuité des politiques de l'habitat et les jeux d'acteurs.

Programme

- Les nouveaux enjeux du logement en Île-de-France (ENL, diagnostic SRHH).
- Une gouvernance de l'habitat en plein bouleversement, qui fait/fera quoi?
- De nouveaux schémas et plans pour une mise en cohérence de la planification de l'habitat à l'échelle de la région et de la métropole.
- Des programmes locaux de l'habitat au contenu renforcé.
- Des dynamiques de recomposition des acteurs : offices publics de l'habitat, Action Logement, EPFIF
- Quelle mise en œuvre concrète dans les territoires ?

Intervenants

Anne-Claire Davy, sociologue-urbaniste, chef de projet SRHH, IAU, **Hélène Joinet**, urbaniste, spécialiste de l'habitat, IAU, **deux représentants de collectivité locale francilienne**.

Publics

Cadres des collectivités locales, des administrations déconcentrées, des chambres consulaires, Sem, EPF, EPA, SGP. Cadres et managers du conseil et d'entreprises privées; bailleurs sociaux; acteurs privés et publics de l'habitat. Élus et collaborateurs.

Objectifs

- Acquérir une vision globale des transformations de la gouvernance dans les politiques de l'habitat en Île-de-France.
- Comprendre les évolutions du paysage des acteurs franciliens de l'habitat.
- Identifier les éléments stabilisés du paysage institutionnel francilien et les axes de changement encore incertains.

LE SERVICE PUBLIC DE GESTION DES DÉCHETS

1 jour

790 € HT

16 octobre 2018

La gestion des déchets gérés par les collectivités est de plus en plus complexe. Répondant longtemps à un schéma simple basé sur la massification et l'élimination, le service public de gestion des déchets présente aujourd'hui de multiples facettes sur le plan logistique d'abord, mais aussi sur les plans économique, social et environnemental. S'il doit d'abord être efficace, il doit également proposer une solution adéquate pour assurer le respect de la hiérarchie de subsidiarité: prévention, réutilisation, recyclage, valorisation.

Cette formation a pour objectif de sensibiliser les acteurs à la prise en compte des multiples aspects de la gestion des déchets. Elle les accompagnera dans l'appropriation des démarches et outils permettant d'adapter ce service public aux nouvelles demandes qui lui sont faites. Elle s'appuiera sur l'expertise de l'IAU dans l'observation partenariale du secteur des déchets.

Programme

- Éléments clés de l'organisation institutionnelle et opérationnelle du service public de gestion des déchets (SGPD).
- Nouveaux concepts : démarches multi R, «zéro déchet», économie circulaire...
- Panorama des nouveaux enjeux issus des récentes évolutions législatives et réglementaires : transition énergétique pour la croissance verte, financement, responsabilité élargie des productions (REP), limite du SPGD...
- Présentation des démarches et outils à la disposition des acteurs : règlement de collecte, benchmark pour positionner son service, matrice des coûts...

Intervenants

Blandine Barrault, ingénieure, IAU-Ordif, **Helder De Oliveira**, directeur du département Déchets, IAU-Ordif, **Valentin Sauques**, économiste, IAU-Ordif.

Publics

Cadres des collectivités, des administrations déconcentrées, des chambres consulaires, Sem, EPF, EPA, SGP.

Cadres et managers du conseil et d'entreprises privées.

Élus et collaborateurs.

Objectifs

- Acquérir une vision globale de la diversité des enjeux du service public de gestion des déchets.
- Comprendre les notions fondamentales et les éléments structurants du fonctionnement de ce service.
- Connaître les démarches et les outils permettant une vision à la fois opérationnelle et prospective.

L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE FRANCILIEN, MIEUX LE CONNAÎTRE POUR MIEUX AGIR

1 jour

790 € HT

8 novembre 2018

L'immobilier d'entreprise est un élément clé du développement économique de tous les territoires franciliens. Quelles sont les dynamiques régionales et territoriales? Quels sont les nouveaux usages et leurs impacts?

Cette formation présentera les grandes tendances et perspectives des principaux marchés (bureaux, tiers-lieux, sites et parcs d'activités, commerce, logistique, hôtellerie) en Île-de-France. Au cours de la session, les participants seront guidés dans l'utilisation qu'ils peuvent faire des cartes et données disponibles à l'institut, et notamment celles mises en ligne gratuitement.

Programme

- Profil des investisseurs, logiques d'investissement: immobilier d'entreprise et d'activités.
- Vision prospective sur l'immobilier d'entreprise en Île-de-France.
- Le marché des bureaux: état des lieux, perspectives et impacts du Grand Paris Express.
- Zoom sur l'immobilier hôtelier.
- L'immobilier commercial: tendances d'évolution, situations et dynamiques géographiques.
- Le marché de la logistique: dimensions immobilière et spatiale.
- Les ZAE: tendances d'évolution et caractéristiques du marché.
- Études de cas: immobilier d'entreprises et densification.
- Des outils pour mieux connaître et pour agir.

Intervenants

Carole Delaporte, économiste, IAU, **Vincent Gollain**, directeur du département économie, IAU, **Renaud Roger**, économiste, IAU, **Corinne Ropital**, géographe-économiste, IAU, **Jean-François Saigault**, géographe-économiste, IAU, **Marion Tillet**, géographe, IAU, **Laurence Nolorgues**, géographe, IAU, un expert de l'immobilier d'entreprise.

Publics

Cadres des collectivités locales, des administrations déconcentrées, des chambres consulaires, Sem, EPF, EPA, SGP. Cadres et managers du conseil et d'entreprises privées travaillant dans l'aménagement, l'urbanisme et le développement économique. Élus et collaborateurs.

Objectifs

- Acquérir une vision globale des évolutions et des enjeux des différents marchés de l'immobilier d'entreprise en Île-de-France.
- Comprendre les logiques des acteurs privés et publics et leurs évolutions.
- Identifier les leviers d'action pour les acteurs du territoire.

AMÉLIORER L'INTERMODALITÉ DANS LES QUARTIERS DE GARES

1 jour

790 € HT

27 novembre 2018

Alors que les besoins de mobilité ne cessent de se transformer en lien avec les évolutions de la société, les gares et leurs quartiers sont plus que jamais des lieux centraux en matière d'intermodalités. Comment améliorer les rabattements et la diffusion des flux depuis/vers la gare à travers des aménagements de qualité des espaces publics ?

La formation présentera les tendances et les évolutions récentes de la mobilité et l'adaptation des offres et services. Elle permettra aux participants d'aborder les enjeux d'aménagement des quartiers de gare de manière transversale en proposant des préconisations pour améliorer l'intermodalité. Elle s'appuiera sur des exemples de bonnes pratiques et des cas concrets d'aménagement de quartiers de gares franciliens.

Programme

- Évolution de la mobilité quotidienne et nouveaux modes et services de mobilité.
- Enjeux liés à l'articulation ville-transport dans les quartiers de gares.
- La marche, principal mode de rabattement : comment appréhender et améliorer la marchabilité ?
- L'offre de transports intermodale en Île-de-France : hiérarchie et maillage du réseau de transports en commun et rabattement vers les gares et stations.
- Organiser les pôles d'échanges : décomposition des besoins et liens avec les quartiers de gares.
- Concevoir les pôles d'échanges : des pôles « plan de déplacement urbain » (PDU) aux « nouvelles gares d'Île-de-France ».
- Concevoir les espaces publics : enjeux, préconisations et bonnes pratiques.

Cette formation s'appuiera sur des études de cas franciliens.

Intervenants

Mireille Bouleau, statisticienne et économètre, IAU, **Jérémy Courel**, économiste des transports, IAU, **Sophie Laurent**, architecte-urbaniste, IAU, **Frédérique Prédali**, économiste des transports, IAU, **Dominique Riou**, ingénieur des transports, IAU, un représentant d'Île-de-France Mobilités (à confirmer), un représentant d'une collectivité locale.

Publics

Cadres des collectivités locales, des administrations déconcentrées, des chambres consulaires, Sem, EPF, EPA, SGP. Cadres et managers du conseil et d'entreprises privées. Élus et collaborateurs.

Objectifs

- Comprendre les tendances en matière de mobilité et d'intermodalité.
- Comprendre les besoins et enjeux d'aménagement et de services dans les gares et quartiers de gare pour assurer une bonne intermodalité.
- Acquérir des connaissances de bonnes pratiques et d'exemples d'aménagements.

LES FONDAMENTAUX DE L'URBANISME

LES FONDAMENTAUX DE L'URBANISME

2 jours

1 350 € HT

21 et 22 juin 2018

Acquérir en deux jours les principaux éléments de connaissance et les données nécessaires à la compréhension du territoire francilien et de ses grands enjeux en matière de planification, d'aménagement et d'urbanisme, tel est l'objectif de cette formation proposée par un panel d'experts de l'IAU.

Cette formation vous apportera des éléments d'information et d'analyse synthétiques et actualisées sur les dynamiques et les enjeux d'aménagement et d'urbanisme en Île-de-France.

Programme

- Géographie de l'Île-de-France et dynamiques d'urbanisation.
- Planification de l'Île-de-France hier, aujourd'hui et demain : plans, schémas directeurs, documents d'urbanisme aux différentes échelles.
- Acteurs publics de l'aménagement et de l'urbanisme (État, région, MGP, intercommunalités) : permanence et évolution des compétences et des moyens financiers.
- De l'aménagement du territoire à l'opération d'aménagement : stratégies foncières, diversité des opérations et des filières, évolution des outils, mécanismes financiers.
- Grands équilibres environnementaux et cadre de vie au quotidien : enjeux, leviers d'action
- Le logement : enjeux, acteurs et outils.
- Transports et logistique : enjeux, acteurs et outils.
- Développement économique : enjeux, acteurs et outils

Intervenants IAU îdF

Urbaniste, juriste, paysagiste, ingénieur des transports, sociologue-urbaniste, ingénieur agronome, géographe, économiste, politiste.

Publics

Tout public souhaitant acquérir une compréhension globale et synthétique de l'organisation, du fonctionnement et des dynamiques de l'aménagement et de l'urbanisme en Île-de-France.

Objectifs

- Acquérir une vision globale et synthétique sur l'organisation, le fonctionnement et les dynamiques du territoire francilien.
- Comprendre les principales dynamiques d'urbanisation du territoire francilien.
- Identifier les logiques des principaux acteurs publics et privés de l'aménagement et de l'urbanisme.

INFORMATIONS UTILES

ORGANISME

Raison sociale	Institut d'aménagement et d'urbanisme de la Région d'Île-de-France
Statut juridique	Fondation reconnue d'utilité publique par décret du 2 août 1960
Adresse	15, rue Falguière – 75015 PARIS Cedex 15
Renseignements et inscriptions	Tél. : 01 77 49 77 49 – E-mail : formations@iau-idf.fr

INFORMATIONS LÉGALES

Numéro de SIRET	775 684 483 000 65
Code APE	7112B
TVA intracommunautaire	FR84775 684 483

PAIEMENT

Titulaire du compte : IAU Île-de-France
BNP PARIBAS Maine Montparnasse
IBAN n° FR76 3000 4002 7400 0101 3506 458
BIC n° BNP AFR PPXXX

Par chèque, par mandat administratif, par virement bancaire

La facture adressée vaut convention de formation simplifiée. Un devis ou une convention de formation peuvent être établis à la demande du client.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Un bulletin d'inscription par personne et par formation

Internet

Inscriptions en ligne
<http://bit.ly/formations-iau>
formations@iau-idf.fr

Courrier

IAU Île-de-France – Formations
15, rue Falguière
75740 Paris Cedex 15

FORMATION

Intitulé : _____

Dates : _____

PARTICIPANT

Nom : _____ Prénom : _____

Fonction : _____

E-mail : _____ Tél. : _____

ENTREPRISE/ORGANISME

Raison sociale : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Code NAF : _____ Numéro SIRET : _____

Responsable du suivi de l'inscription

Nom : _____ Prénom : _____

E-mail : _____ Tél. : _____

Responsable de formation

Nom : _____ Prénom : _____

E-mail : _____ Tél. : _____

Adresse de facturation (si différente ou prise en charge par un organisme collecteur)

Raison sociale : _____

Dossier suivi par : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____ Tél. : _____

En signant ce bulletin,
j'accepte les conditions générales
de vente disponibles sur le site internet

Fait à _____

le _____

Signature et cachet



D. Coutelier/Terra



INSTITUT
D'AMÉNAGEMENT
ET D'URBANISME



LES IDÉES ONT BESOIN D'ESPACE



www.iau-idf.fr



L'INSTITUT D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE
EST UNE FONDATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 2 AOÛT 1960.

15, RUE FALGUIÈRE - 75740 PARIS CEDEX 15 - TÉL. : 01 77 49 77 49